

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

### Arrêté du 26 janvier 2015 portant composition du comité technique spécial du centre de prestations et d'ingénierie informatiques

NOR : DEVK1500560A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'État;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2009 portant création et organisation du centre de prestations et d'ingénierie informatiques;

Vu l'arrêté du 11 février 2010 modifiant l'arrêté du 12 septembre 1997 modifié portant création de comités techniques paritaires au sein des services du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer;

Vu l'arrêté du 17 mai 2010 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires de certains services et directions du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2011 portant composition du comité technique spécial du centre de prestations et d'ingénierie informatiques,

Arrêtent:

#### Article 1<sup>er</sup>

Le comité technique spécial institué auprès du directeur du centre de prestations et d'ingénierie informatiques est composé comme suit:

#### Représentants de l'administration

M. Maurice FISCHER, directeur du centre de prestations et d'ingénierie informatiques.

Mme Véronique DANJOU-BIERNACKI, adjointe au directeur du centre de prestations et d'ingénierie informatiques.

Mme Fadila TIET-LAOUATI, responsable du bureau administratif central.

### Représentants du personnel

ORGANISATIONS SYNDICALES	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
FO	Patrick FROITIER Marie-Line CARON Radja AROUMOGAME André ARMENOULT Isabelle BASLE	Dimitri COSANDEY Patrick MARGUINAL Sébastien DULAC Pierre HADOUR Marc REGNAULT
UNSA-CFDT	Francis DUCHENE Michel BOURRE Thibaut VOISIN	Thierry DEFLORAINE Fabienne GUILBAUT Thierry DENIS

#### Article 2

L'arrêté du 19 avril 2013 portant composition du comité technique spécial du centre de prestations et d'ingénierie informatiques est abrogé.

#### Article 3

Le directeur du centre de prestations et d'ingénierie informatiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 26 janvier 2015.

Pour les ministres et par délégation :  
*Le directeur du centre de prestations  
et d'ingénierie informatiques,*  
M. FISCHER